

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 23 FEVRIER 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 49

Votants : 71 (dont 22 procurations)

N° 40

OBJET :

PROGRAMME 2023
TRAVAUX DE
RENOUVELLEMENT
DE RESEAU D'EAU
POTABLE

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le : 28 février 2023

Publiée ou notifiée
le : 28 février 2023

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA, Michèle CHARASSE (sauf pour la délibération n°42), François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Nathalie CHAMOUX BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilyne MORGAND, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT, Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Monique GIRAUD, Michel GUICHERD, Elisabeth BARGE, Alain VENUAT, Patrick SEROR, Sébastien BAUD, Olivier ROYER, Thierry WIRTH, Hadrien FAYET, Annie CORNE, Jean-Louis LONG, Marie-José MORIER, Brice MOLLIER, Jean-François CHAUFFRIAS, Jean-Dominique BARRAUD, Véronique TRIBOULET, Romain DEJEAN, Christophe DUMONT, Sandrine MORIER-MIZOULE, Jean-Michel MEUNIER, Alexis MAYET, Sylvain BRUNO, Laure GUERRY, Pierre BONNET, Yves-Jean BIGNON, Evelyne VOITELLIER, Pauline TIROT, Henri SARRE (à partir de la délibération n°9 A/), Corinne IBARRA, Linda PELISSIER, Claude MALHURET, Christiane LEPRAT, Bernard KAJDAN, Jean-Pierre SIGAUD, Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avant donné procuration :

Mmes et MM. Michel MARIEN à Patrick SEROR, Vice-Président.

Mmes et MM. Michel LAURENT à Elisabeth BARGE, Ariane MILET à François SENNEPIN, Christine MAGNAUD à Joseph KUCHNA, Franck GONZALES à Pierre BONNET, Philippe COLAS à Jean-Claude BRAT, Bertrand BAYLAUCQ à Marie-José MORIER, Annie DAUPHIN à Annie CORNE, Marie CHATELAIS à Jean-Louis LONG, Benjamin BAFOIL à Jean-Sébastien LALOY, Jean-Marc BOUREL à Michèle CHARASSE, Jean-Pierre RAYMOND à Jean-François CHAUFFRIAS, Jacques BLETTERY à Nicole COULANGE, Christine BOUARD à Bernard AGUIAR, Jean-Philippe SALAT à Charlotte BENOIT, Jean ALMAZAN à Christiane LEPRAT, Anne-Sophie RAVACHE à Bernard KAJDAN, Valérie LASSALLE à Yves-Jean BIGNON, Patrick BLETHON à Linda PELISSIER, Henri SARRE à Frédéric AGUILERA (jusqu'à la délibération n°8), Alexis BOUTRY à Pauline TIROT, Sylvie DUBREUIL à Corinne IBARRA, Conseillers Communautaires.

Absents excusés :

Mme et MM. François SZYPULA, Françoise DUBESSAY, Thierry LAPLACE, François HUGUET, Alexandre GIRAUD, Séverine THOMAS-MOLLON.

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,²

Vu Code de la Santé Publique,

Vu la loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006,

Vu les Statuts de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération,

Vu les articles 64 et 66 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe, qui ont modifié les dispositions des articles L. 5214-16 et L. 5216-5 du CGCT, actant le transfert, à titre obligatoire à compter du 1er janvier 2020, des compétences « eau » et « assainissement » à l'ensemble des communautés de communes et communautés d'agglomération,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°3 A/ du 28 septembre 2017 portant création des statuts de Vichy Communauté qui prévoit notamment que la compétence « eau » sera exercée à titre obligatoire au 1er janvier 2020,

Vu l'arrêté du 5 mars 2020 portant dissolution du SIVOM de la Vallée du Sichon,

Considérant que pour les communes d'Abrest, d'Arronnes, de Bellerive-sur-Allier, de Busset, de Cusset, de Ferrières sur Sichon, d'Hauterive, de La Chabanne, de La Chapelle, de La Guillermie, de Laprugne, de Lavoine, de Mariol, du Mayet-de-Montagne, de Molles, de Nizerolles, de Saint-Yorre, du Vernet, de Vichy, la compétence eau potable est exercée par Vichy Communauté,

Considérant qu'il est aujourd'hui nécessaire dans un contexte de raréfaction de la ressource en eau, d'améliorer et pérenniser la desserte en eau en menant des investigations pour résorber les fuites, notamment par le renouvellement des canalisations les plus vétustes,

Considérant qu'il est nécessaire de renouveler plusieurs tronçons du réseau d'eau potable de Vichy Communauté,

Propose au Conseil Communautaire :

- D'approuver le programme 2023 pour le renouvellement des réseaux d'eau potable estimé à 2 781 125 € H.T, dont la liste figure dans l'annexe ci-jointe,
- D'engager les études préalables, nécessaires à la réalisation de ce nouveau programme d'investissement, estimées à 166 900 € H.T

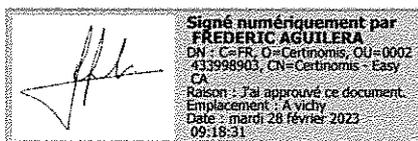
Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- d'autoriser M. le Président ou son représentant à engager ces dépenses d'investissement et viser tout document lié à leur application,
- que les dépenses afférentes à ce programme de travaux seront inscrites à la section d'investissement du budget annexe Eau Potable,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 23 février 2023.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,



Service eau potable de Vichy Communauté - projets de renouvellement de réseaux 2023

Commune	Adresse du futur chantier	Matériaux et sections souhaitées	linéaire (Ml)	Nobre de brchts	Montants estimatifs € H.T
ABREST	Rue de Bellevue - rue des Ecoles	PVC 75	770	45	180 000
BELLERIVE SUR ALLIER	Rue des Barges Super Belleverie	Fonte 80 PVC 125	670 1 000	16 80	200 000 240 000
CUSSET	Rue Général Raynal et Cours Lafayette Route de Ferrières (3ème tranche) Chemin des Combes Impasse de Gévaudan	Fonte 250 Fonte 100 Fonte 60 PEHD 50	575 300 315 150	65 16 22 20	250 000 78 750 86 150 66 225
HAUTERIVE	rue des Bourses	Fonte 100	860	16	210 000
LA CHABANNE	Le Bourg	PEHD 63 (620 ml) et PEHD 40 (120 ml)	740	34	150 000
LE VERNET	Rue du Clos de Mercuriol	PVC 125 (530 ml) et PVC 75 (570ml)	1 100	38	220 000
MARIOL	Rue de La Noieraie	Fonte 100	140	7	40 000
SAINT - YORRE	Rue Charles Chanlon et libération	Fonte 100	680	70	240 000
VICHY	rue du Casino Avenue Thermale	Fonte 300 Fonte 300	250 100	8 2	150 000 100 000
	Rte de Creuzier	Fonte 250 (refoulement) 1 030 ml Fonte 200 (distribution) 780 ml	1 030 780	72	300 000 270 000
	Totaux :		9 460	511	2 781 125

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 40 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 FEVRIER

Objet de l'acte : 2023 - PROGRAMME 2023 TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DE RESEAU
D'EAU POTABLE

.....
Date de décision: 23/02/2023

Date de réception de l'accusé 28/02/2023
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 23FEV2023_40

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20230223-23FEV2023_40-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .8

Domaines de competences par themes
Environnement

Date de la version de la 29/08/2019
classification :

.....
Nom du fichier : 40.pdf (99_DE-003-200071363-20230223-23FEV2023_40-DE-1-
1_1.pdf)